



**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN
DU LUNDI 22 OCTOBRE 2018**

Convocations adressées le mardi 16 octobre 2018

Nombre de délégués titulaires présents : 42

Nombre de délégués votants : 53

Nombre de délégués titulaires en exercice : 55

Délégués titulaires présents :

Philippe BRIAND, Christophe BOUCHET, Frédéric AUGIS, Marie-France BEAUFILS, Alain GUILLEMIN, Christian GATARD, Wilfried SCHWARTZ, Cédric DE OLIVEIRA, Jean-Luc GALLIOT, Alexandre CHAS, Bertrand RITOURET, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Jacques LE TARNEC, Alexandra SCHALK-PETITOT, Aude GOBLET, Patrick DELETANG, Bernard LORIDO, Sébastien MARAIS, Bruno FENET, Jean-Marie METAIS, Christian AVENET, Didier VALLEE, Gérard DAVIET, Dominique SARDOU, Jean-Paul LAUNAY, Christian BRAULT, Sandrine FOUQUET, Vincent TISON, Nathalie TOURET, Danielle PLOQUIN, Martine GARRIGUE, Francine LEMARIE, Michel GILLOT, Jean-Marc PICHON, Martine BELNOUE, Nathalie SAVATON, Sophie AUCONIE, Jacques CHEVTCHENKO, Christine BEUZELIN, Yves MASSOT, Emmanuel DENIS.

Titulaires absents excusés :

Bernard PLAT a donné pouvoir à Martine GARRIGUE, Patrick CHALON a donné pouvoir à Christian AVENET, Nadine NOWAK a donné pouvoir à Alexandre CHAS, Michèle LAUNAY a donné pouvoir à Didier VALLEE, Martine POTEL a donné pouvoir à Sébastien MARAIS, Rabia HADJIDJ BOUAKKAZ a donné pouvoir à Wilfried SCHWARTZ, Florence DRABIK a donné pouvoir à Jean-Luc GALLIOT, Françoise DESROUSSEAUX a donné pouvoir à Philippe BRIAND, Serge BABARY a donné pouvoir à Christophe BOUCHET, Barbara DARNET MALAQUIN a donné pouvoir à Jacques CHEVTCHENKO, Cécile JONATHAN a donné pouvoir à Vincent TISON, Thibault COULON, Jean-Gérard PAUMIER.

Désignation de Didier VALLEE en qualité de Secrétaire de séance.

**C_18_10_22_016- ENERGIE - ADHESION AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL) DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE (CCTVI)
AU TITRE DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur Jean-Luc GALLIOT, vice-président donne lecture du rapport suivant :

Par approbation de son Conseil communautaire du 13 octobre 2017, la CCTVI demande d'adhérer au SIEIL au titre de la compétence « Eclairage public ».

Malgré le fait que les communes qui constituent le périmètre territorial de la CCTVI soient déjà adhérentes au SIEIL, la CCTVI en tant qu'EPCI est considérée comme un nouveau membre adhérent au SIEIL.

A ce titre et en application de l'article L.5211-8 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Tours métropole Val de Loire doit délibérer afin d'émettre un avis quant à l'adhésion de ce nouveau membre.

A l'issue de la consultation de l'ensemble des communes ou EPCI adhérents au SIEIL, ce dernier sollicitera la modification du périmètre de ses adhérents auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du Bureau réuni en commission de l'administration générale en date du 08 octobre 2018,

Vu l'avis de la commission politiques environnementales et qualité de vie, en date du 03 septembre 2018,

EMET un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire, au titre de la compétence « Eclairage public ».

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,**



Frédéric BAUDIN-CULLIERE